

COUPE SCRAMBLE U12 FILLES
GOLF des ROCHES D'AZUR
LE 09 OCTOBRE 2024

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses du département concerné
Epreuve ouverte au U12 (né(e)s en 2012 ou après), du département concerné.
Instrument de mesure interdit.

Drapeau vert minimum recommandé pour participer. Pas de limite d'index.

CONDITIONS PARTICULIERES

U12 filles = Repères « orange »

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils.

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club (interdiction de monter sur les greens)

FORME DE JEU

Chaque équipe est composée de **2 joueuses U12**

Nombre d'équipe participante à la compétition est limité à 12 par le Comité.

Compétition en scramble

Compétition sur 9 trous

Score maximum (balle relevée à 8 et on marque 9)

Classement par épreuve en Brut

En cas d'égalité, le départage se fera en fonction du nombre de birdies réalisés, si encore égalité en fonction du nombre de Par, puis si égalité en fonction du nombre de bogeys, puis trou par trou en partant du 1, sinon play-off (1 joueur par équipe) au plus près du trou – balle sur le green prioritaire).

ENGAGEMENT

Le Comité Départemental prendra en charge l'inscription des équipes. L'inscription se fait par mail (h.francillon@liguegolfpaca.org)

Licence et certificat médical à jour auprès de la FFG à la date limite d'inscription

RECOMPENSES

Libre au CD

ARBITRES

Arbitre - Directeur du Tournoi : à définir